



UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, RÉUSSIR ET BIEN SE PRÉPARER

ÉCHEC À L'ÉCHEC - ÉTÉ 2023

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves du secondaire pour les aider à gérer au mieux leur année scolaire, et ce dans les meilleures conditions possibles. Nos priorités sont de combler leurs lacunes, de leur rappeler les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des 10 séances d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun.

Nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés, pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de 4 élèves sont inscrits.

7 SESSIONS : DATES DES COURS

DU LUNDI 31.07 AU VENDREDI 11.08.23
DU LUNDI 07 AU MARDI 22.08.23
DU LUNDI 07 AU VENDREDI 18.08.23
DU MERCREDI 16 AU SAMEDI 26.08.23
DU LUNDI 14 AU VENDREDI 25.08.23
DU VENDREDI 11 AU VENDREDI 25.08.23

LIMITE D'INSCRIPTION

VE 21.07 à 12h (On-line : SA 22.07 à 14h)
VE 28.07 à 12h (On-line : SA 29.07 à 14h)
VE 28.07 à 12h (On-line : SA 29.07 à 14h)
VE 04.08 à 12h (On-line : SA 05.08 à 14h)
VE 04.08 à 12h (On-line : SA 05.08 à 14h)
VE 04.08 à 12h (On-line : SA 05.08 à 14h)

LIMITE D'ANNULATION

VE 21.07 à 12h
VE 28.07 à 12h
VE 28.07 à 12h
VE 04.08 à 12h
VE 04.08 à 12h
VE 04.08 à 12h



HORAIRES

- entre 8h15 et 13h30.
- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour).
- horaire : - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.
- expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier ou mail.
- si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h30.



CHOIX DES CENTRES ET DES MATIÈRES : voir pages 2 et 3



INSCRIPTION

- sur www.echecalechec.be (si paiement en ligne)
- OU en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - Av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles.
OU scanné par mail à info@jsb.be.
- pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (voir ci-dessus).
Après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles dans les groupes constitués.
- confirmation d'inscription : - par mail si inscription on-line.
- par SMS si inscription par courrier/mail.



PRIX

- 87 € / matière (une case cochée = 1 matière = 87 € = 10 x 1h15 de cours).

PAIEMENT

- si inscription sur www.echecalechec.be : paiement en ligne.
- si inscription via le bulletin d'inscription papier : virement sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC : GEBABEBB) des Jeunes Scientifiques. Communication : nom et prénom de l'élève.
Paiement au plus tard 10 jours avant le début des cours.



ANNULATION

- demande d'annulation par écrit uniquement.
- date limite : voir ci-dessus.
- après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

ATTESTATION

- certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à eae@jsb.be.
- si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec (eae@jsb.be).
- les Ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.

ÉCHEC À L'ÉCHEC - ÉTÉ 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER PAR COURRIER OU PAR MAIL

A. COORDONNÉES DE VOTRE ENFANT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : N° : Boîte :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

DATE DE NAISSANCE : Année d'études de votre enfant (en 2022-2023)

GSM. PARENTS : (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL. FIXE (DOMICILE) :

B. DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ·E

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE

DÉCLARE :

- avoir été informé·e que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (87 €/matière) ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé·e qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 enfants y sont inscrits ;
- avoir été informé·e que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé·e que les enfants qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé·e que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans l'établissement choisi ;
- décharger les enseignant·e·s de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé·e que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé(e) des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je peux à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.

J'effectue le paiement pour matière(s), donc un montant de x87 € = € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 matière = 10 x 1h15 = 87 €).

Écrire à la main « Lu et approuvé » :

Date et signature :

C. CHOIX DU CENTRE, SESSION ET MATIÈRE(S)

SESSION A : DU LUNDI 31.07 AU VENDREDI 11.08.23	Limite d'inscription : le 21.07.23
SESSION B : DU LUNDI 07 AU MARDI 22.08.23 (pas cours les 14 et 15.08)	Limite d'inscription : le 28.07.23
SESSION C : DU LUNDI 07 AU VENDREDI 18.08.23 (cours le 15.08)	Limite d'inscription : le 28.07.23
SESSION D : DU MERCREDI 16 AU SAMEDI 26.08.23 (cours les samedis)	Limite d'inscription : le 04.08.23
SESSION E : DU LUNDI 14 AU VENDREDI 25.08.23 (cours le 15.08)	Limite d'inscription : le 04.08.23
SESSION F : DU LUNDI 14 AU VENDREDI 25.08.23 (cours le 19 mais pas le 15.08)	Limite d'inscription : le 04.08.23
SESSION G : DU VENDREDI 11 AU VENDREDI 25.08.23 (pas cours le 15.08)	Limite d'inscription : le 04.08.23

Attention : pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment. N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site www.echecalechec.be

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM

Commune/Ville	Ecole	Cocher la session choisie/disponible
PROVINCE DU BRABANT WALLON		
1. Braine l'Alleud	Institut Vallée Bailly, rue de la Vallée Bailly, 102	<input type="checkbox"/> Session A
2. Genval	Collège ND des 3 Vallées, rue du Couvent, 2	<input type="checkbox"/> Session E
3. Nivelles	Collège Sainte-Gertrude, Faubourg de Mons, 1	<input type="checkbox"/> Session D
4. Ottignies	Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15	<input type="checkbox"/> Session E
5. Wavre	Ath. Royal Maurice Carême, av. Henri Lepage, 4-6	<input type="checkbox"/> Session A
6. Waterloo	Ath. Royal, av. Émile Theys	<input type="checkbox"/> Session G
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE		
7. Anderlecht	École sec. Théo Lambert, av. H. et J. Bertaux, 45	<input type="checkbox"/> Session E
8. Bruxelles-Catteau	Ath. Robert Catteau, rue Ernest Allard, 49	<input type="checkbox"/> Session G
9. Bruxelles-Heysel	Ath. Bockstael, rue Reper Vreven, 80	<input type="checkbox"/> Session E
10. Bruxelles-Jacqmain	Lycée Jacqmain, rue Belliard, 135	<input type="checkbox"/> Session E
11. Bruxelles-Pagodes	Ath. des Pagodes, rue de Beyseghem, 141	<input type="checkbox"/> Session F
12. Etterbeek	Ath. Jean Absil, av. Camille Joset, 8	<input type="checkbox"/> Session C
13. Forest	Institut Sainte-Ursule, av. des Armures, 39	<input type="checkbox"/> Session G
14. Ganshoren	Ath. Royal, rue A. de Cock, 1	<input type="checkbox"/> Session E
15. Uccle	Ath. Royal Uccle 2, av. des Tilleuls, 24	<input type="checkbox"/> Session E
16. Watermael-Boitsfort	Collège Saint-Hubert, av. Charle-Albert, 9	<input type="checkbox"/> Session A ou <input type="checkbox"/> Session F
PROVINCE DU HAINAUT		
17. Ath	Ath. Royal, rue des Récollets, 9	<input type="checkbox"/> Session F
18. Ath	Collège Saint-Julien, rue du spectacle, 17	<input type="checkbox"/> Session A
19. Binche	Ath. Royal, pl. des Droits de l'Homme, 16	<input type="checkbox"/> Session E
20. Charleroi	Ath. Ernest Solvay, bd Devreux, 27	<input type="checkbox"/> Session A ou <input type="checkbox"/> Session E
21. Chimay	Ath. Royal, rue de Noailles, 3	<input type="checkbox"/> Session E
22. Enghien	Collège Saint-Augustin, pavé d'Ath, 1	<input type="checkbox"/> Session E
23. Fleurus	Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3	<input type="checkbox"/> Session E
24. Fontaine l'Évêque	Ath. Royal Louis Delattre, rue de l'Athénée, 32	<input type="checkbox"/> Session E
25. La Louvière	Institut Sainte Marie, rue de l'Olive 5	<input type="checkbox"/> Session E
26. Loverval	Institut Notre-Dame, chée de Philippeville, 35	<input type="checkbox"/> Session E
27. Mons	Haute Ecole Condorcet, rue Paul Verlaine	<input type="checkbox"/> Session A
28. Mons	Ath. Marguerite Bervoets, av. Victor Maisstriaux, 11	<input type="checkbox"/> Session E
29. Morlanwelz	Institut Technique, rue Raoul Warocqué, 46	<input type="checkbox"/> Session D
30. Mouscron	ARTEM, av. de Rheinfelden, 1 (caserne pompiers)	<input type="checkbox"/> Session E
31. Peruwelz	Ath. Royal, rue des Français, 31	<input type="checkbox"/> Session F
32. Soignies	Collège Saint-Vincent, chée de Braine-le-Comte, 22	<input type="checkbox"/> Session E
33. Thuin	Ath. Royal, drève des Alliés, 11	<input type="checkbox"/> Session F
34. Tournai	École des Frères, rue du Four Chapitre, 3	<input type="checkbox"/> Session B
35. Tournai	Ath. Royal Campin, rue du Château, 18	<input type="checkbox"/> Session E
PROVINCE DE LIÈGE		
36. Ans	Ath. Royal, rue de la Résistance, 41	<input type="checkbox"/> Session F
37. Chênée	Ath. Royal, rue Bourdon, 32	<input type="checkbox"/> Session D
38. Huy	Ath. Royal, quai d'Arona, 5	<input type="checkbox"/> Session B
39. Liège	Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses, 13	<input type="checkbox"/> Session D
40. Remouchamps	Institut St-Joseph-St-Raphaël, av de la Porallée, 40	<input type="checkbox"/> Session D
41. Seraing	Ath. Royal Air Pur, rue des Nations Unies, 1	<input type="checkbox"/> Session D
42. Soumagne	Ath. Royal, rue des Prairies, 1	<input type="checkbox"/> Session F
43. Stavelot	Ath. Royal Ardennes-Htes-Fagnes, Haute Levée, 3	<input type="checkbox"/> Session F
44. Verviers	Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57	<input type="checkbox"/> Session G
45. Visé	Ath. Royal, rue du Gollet, 2	<input type="checkbox"/> Session F
46. Welkenraedt	Ath. Royal, rue Gérard Delvoeye, 2	<input type="checkbox"/> Session E
PROVINCE DE LUXEMBOURG		
47. Arlon	Inst. Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau, 69	<input type="checkbox"/> Session A
48. Bastogne	Ath. Royal, av. de la Gare, 12	<input type="checkbox"/> Session A
49. Marche-en-Famenne	Inst. Saint-Laurent, rue Nérette, 2	<input type="checkbox"/> Session A
50. Neufchâteau	Inst. Saint-Michel, place du Château, 3	<input type="checkbox"/> Session C
51. Paliseul	École com. Paliseul-Centre, rue des Chasseurs Ardennais, 8	<input type="checkbox"/> Session A
PROVINCE NAMUR		
52. Ciney	Ath. Royal Meuse-Condroz, square Omer Bertrand, 1/A	<input type="checkbox"/> Session E
53. Couvin	Ath. Royal Jean Rey, rue Gouttier, 11	<input type="checkbox"/> Session A
54. Gembloux	Inst. Techn. Horticole, rue Entrée Jacques, 31A	<input type="checkbox"/> Session F
55. Namur-St-Servais	Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101	<input type="checkbox"/> Session A ou <input type="checkbox"/> Session E
56. Philippeville	Ath. Royal Jean Rostand, av. de Samart, 2B	<input type="checkbox"/> Session F

Une case noircie signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM RAPPEL DU N° DE TÉL. :

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (4 au maximum) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de votre enfant en 2022-2023.
ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! Reportez-vous au numéro de votre Centre repris à la page 2.

6^e PRIMAIRE	6^e uniquement						Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
Préparation au secondaire en mathématiques							1-4-5-6-8-10-11-12-13-14-15-16-18-19-21-22-23-24-25-27-28-29-32-33-36-37-39-43-49-51-53-54-55-56
Préparation au secondaire en français							1-4-5-6-8-10-11-12-13-14-15-16-18-19-21-22-23-24-25-27-28-29-32-33-36-37-39-43-49-51-53-54-55-56
SECONDAIRE	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
FRANÇAIS							
Français / orthographe							Cours organisé dans tous les Centres
LANGUES MODERNES							
Allemand							16-20-41-43-46
Anglais 1 ^{re} langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
Anglais 2 ^e langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 1 ^{re} langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 2 ^e langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
LANGUES ANCIENNES							
Latin							9-10-22-27-28
MATHS							
Mathématiques : algèbre ou analyse							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques TQ (technique de qualification)							1-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-14-15-16-18-19-20-21-22-23-24-25-27-28-29-30-31-32-36-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56
SCIENCES							
Sciences : biologie							1-2-3-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-43-45-46-47-48-49-51-52-53-54-55-56
Sciences : chimie							Cours organisé dans tous les Centres
Sciences : physique							Cours organisé dans tous les Centres
Sciences 1 ^{er} degré							Cours organisé dans tous les Centres
AUTRES							
Coaching / Méthode de travail							1-2-3-4-5-6-7-8-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-32-33-34-35-36-37-38-39-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-55-56